

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de GRÉZILLAC

Département de la GIRONDE

33420

Arrondissement de LIBOURNE

EXTRAIT

Canton des Coteaux de Dordogne

DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Téléphone : 05.57.84.52.10

Télécopie : 05.57.84.67.51

Ouverture du lundi au jeudi

De 13h30 à 17h30,

Le vendredi de 9h00 à 12h30

Et de 13h30 à 17h00

Nombre de Membres

En exercice : 15

Présents : 13

Représentés : 0

Votants : 13

L'an deux mille vingt-deux le 3 novembre 2022 à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Claude NOMPEIX – Maire
Date de convocation : 28 octobre 2022.

Présents : Claude NOMPEIX, René PREVOT, Marie-Hélène BOUSQUET, Serge MIO, Jean-Christophe BONHOURE, Jean-Claude DUMONT, Yohan GARCIA, Christophe HOTIER, Catherine LABAYE, Patrick LARRIEU, Guillaume LESPINGAL, Didier NEBREDA, Isabelle TICHON.

Absents : Catherine THOMAS, Alain GREIL.

Secrétaire : Jean-Claude DUMONT.

OBJET : Motion de soutien à la viticulture.

Délibération n°2022_34

N° d'ordre : 2022-03-11-04

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Fédération des Grands Vins de Bordeaux et le président de l'AOC Entre-Deux-Mers nous demandent d'adopter une motion de soutien à la viticulture.

Monsieur David LABAT président du syndicat viticole de l'Appellation Entre-deux-Mers représentant plus de 300 vigneron, nous rappelle l'importance que revêt cette motion pour lui, la situation actuelle connue par les vigneron doit être considérée par les élus des territoires, et un soutien sans faille des institutions est nécessaire pour que les entreprises puissent demeurer pérennes et rester un acteur majeur du tissu économique et social de la région.

Sur la demande de la Fédération des Grands Vins de Bordeaux et du président de l'AOC Entre-Deux-Mers, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la motion suivante :

Soutenons la culture de la vigne et du vin en France et dans nos territoires

La vigne et le vin sont indissociables de la culture et de l'histoire de notre pays.

Depuis des siècles, le travail des vigneron façonne notre terre et sculpte nos paysages. Notre patrimoine tout entier, historique, culturel, gastronomique, porte l'empreinte de la viticulture, que le monde entier souhaite découvrir. Qu'ils soient anciens ou plus récents, nos terroirs font la fierté de nos territoires.

Au cœur de l'économie de notre pays, la vigne et le vin sont pourvoyeurs de plus de 500 000 emplois directs et indirects, dont plus de 25000 en Gironde, des vigneron aux négociants, en passant par les ouvriers agricoles, les pépiniéristes, les cavistes, les œnologues ou encore les sommeliers.

Face aux aléas climatiques, aux tensions internationales, aux évolutions sociétales et environnementales... la résilience et la détermination des femmes et des hommes du vin qui font face à ces défis forcent notre admiration.

Pourtant la tentation est grande pour certains de réduire le vin à l'alcool qu'il contient, de le rendre responsable de tant de maux, de le désigner comme le nouveau péril pour la santé publique et en conséquence d'inciter à l'abstinence. Une vision radicale qui est aussi un projet mortifère pour la vigne et le vin, pour la culture qui nous lie.

A cette ~~sin~~ ~~vision~~, nous, élus des territoires viticoles, opposons notre conviction, forgée par notre connaissance du monde viticole et des aspirations de nos concitoyens : toujours avec modération, le vin est le symbole du partage et de la convivialité, il est indissociable de notre art de vivre, de notre gastronomie et de notre culture.

Quand certains s'échinent à remettre en cause la place du vin dans notre pays, nous rappelons ce que sont la vigne et le vin pour nos territoires : une richesse, une source de vitalité, notre passé et notre avenir, un joyau qu'il nous faut préserver. Plusieurs de nos vignobles ont vu leurs paysages inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Face aux velléités de certains de prescrire l'abstinence en toutes circonstances, il est aussi indispensable de rappeler que la modération est la pierre angulaire du modèle de consommation responsable que les Français ont adopté dans leur immense majorité, elle participe à la lutte contre les excès.

Ainsi, un « mois sans alcool » ne peut être un projet de santé publique porté par les représentants de l'Etat ; nous respectons l'initiative individuelle de nos concitoyens et des associations, mais nous combattons l'institutionnalisation de ce qui relève de l'injonction de quelques-uns et emporte la stigmatisation de toute une filière.

En conséquence, les élus(e)s du Conseil :

- **RECONNAISSENT** le caractère essentiel de la culture de la vigne et du vin dans la vitalité et l'identité de notre territoire ;
- **RECONNAISSENT** le rôle des hommes et des femmes de la vigne et du vin dans la perpétuation de l'art de vivre à la française, empreint de partage et de convivialité, mais aussi de responsabilité ;
- **APPORTENT** leur entier soutien aux acteurs du secteur vitivinicole en cette période de vents contraires ;
- **APPELLENT** le Président de la République et l'ensemble des acteurs politiques du pays, à ne pas soutenir des initiatives stigmatisantes à l'encontre des femmes et des hommes de la vigne et du vin, mais à engager un véritable projet de soutien de la filière vitivinicole, à travers une politique ambitieuse et équilibrée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté,

DECIDE DE :

- Voter la motion de soutien à la viticulture : pour : 8 contre : 0 abstention : 5

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

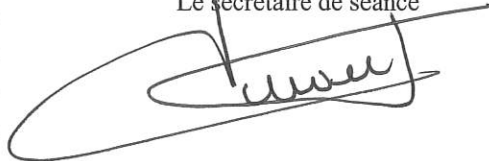
Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Et de la publication sur le site internet de la commune le :

Pour copie certifiée conforme et exécutoire,

A Grézillac, le 3 novembre 2022

Le secrétaire de séance



Jean-Claude DUMONT

Le Maire



Claude NOMPEIX